

HENVIC

APP. Les travaux d'entretien des mouillages terminés

Le conseil d'administration de l'APP (Association des plaisanciers du Pont de la Corde) s'est réuni vendredi, à Ker an Oll...

Le conseil d'administration de l'APP (Association des plaisanciers du Pont de la Corde) s'est réuni vendredi, à Ker an Oll. Une majorité des demandes d'affectation a été satisfaite, mais il reste encore des noms sur la liste d'attente. Les propriétaires de bateaux qui ont obtenu satisfaction seront informés par courrier et une mise à jour des contrats sera effectuée. Les travaux d'entretien des mouillages, commandés par la commune à la société Jean-Yvon Derriannic, de Carantec, se sont parfaitement déroulés. Une vingtaine de bénévoles de l'APP ont participé aux travaux et ont effectué d'importantes améliorations techniques sur les mouillages. Le conseil d'administration a décidé d'effectuer un geste de reconnaissance très exceptionnel en faveur de toutes les personnes qui ont apporté leur aide, en remerciement. Depuis la dernière assemblée

générale, l'APP a intégré la **FNPPSF** (Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France), qui a signé une charte pour la protection des ressources de la mer. Tous les pêcheurs, à pied et en bateau, devront faire une déclaration gratuite par Internet auprès de l'administration. Par ailleurs, les VHF portables de moins de 6w pourront dorénavant être utilisées dans les 12miles nautiques, sans devoir passer le CRR (Certificat restreint de radiotéléphoniste). De nouvelles négociations vont se poursuivre, en particulier pour définir une période de repos biologique pour certaines espèces. Quelques bouées seront remplacées par l'APP. Ainsi, le plan d'eau sera en parfait état pour la saison qui va démarrer prochainement.